

et à cause du terrible échec qu'a essuyé l'Œuvre de la Prop. de la Foi, en France, à cause des affreux ravages de la guerre.

Je regrette de ne pouvoir entrer dans des détails qui vous toucheraient vivement. Je vais donc me borner à vous faire entendre ce touchant appel qui termine un Rapport que j'ai sous les yeux.

«Là (à l'Ile à la Crosse) comme dans les autres missions, «la moisson serait abondante, si les ressources étaient en «rapport avec les nombreux besoins de la population ; et «la France qui tous les ans venait au secours de ces pauvres missions du Nord, ne pourra rien faire pour elles «après la terrible guerre qui vient d'avoir lieu. Aucune «allocation ne leur sera faite d'ici à bien des années. Que «vont donc devenir ces pauvres missions, si le Canada ne «vient à leur secours ! Mais espérons, car ces Sœurs «ont laissé en Canada, leur patrie, des parents, des amis, «des bienfaiteurs qui pensent encore à elles.»

Les sœurs qui travaillent dans ces missions succombent sous le fardeau ; et il est très-urgent de leur envoyer au moins sept sœurs pour partager leurs pénibles labeurs. Ces sœurs sont nommées et prêtes à partir, mais il faut faire la dépense du voyage ; ce qui exigerait un millier de piastres.

En encourageant l'œuvre de la Prop. de la Foi, veuillez bien insister sur la nécessité, pour chacun, de s'imposer quelque sacrifice, pour recueillir cette somme, qui devra être imputée à cette œuvre, afin de ne pas multiplier les collectes. Si nos cent paroisses réputées capables de se mettre à contribution, donnait seulement chacune dix piastres, la bonne œuvre serait heureusement accomplie.

Je dois en dernier lieu vous faire observer que cet appel devrait être fait le plus tôt possible, car le départ de ces sept sœurs ne saurait être différé audelà de la dernière semaine d'Avril.